

COMITÉS—*Suite.*

sur les intérêts agricoles, 317. Question d'ordre sur la motion pour adopter le 8e rapport, 324. Décision du président. 8e rapport adopté, 324.

4.—*des ordres permanents et des bills privés :*

Nommé, 30. 1er rapport recommandant la réduction du quorum et adopté, 32. 2e rapport recommandant une extension de temps, 32. Adopté, 33. 3e rapport sur la pétition de l'association des personnes qui font usage de la vapeur, 33. 4e rapport sur la pétition de l'assurance Stadacona, de l'assurance maritime du St-Laurent, de l'assurance du Soleil, de la première banque Nationale, 39. 5e rapport sur pétitions du chemin de fer d'Ottawa et d'Arnprior, du chemin de fer de Montréal au Canada Central, du pont du Sud du Canada, du pont de la grande île de Niagara, du chemin de fer du Sud, du télégraphe et câble américain, du chemin de fer de la Baie du Tonnerre et de Minnesota, du chemin de fer de la Saskatchewan à la rivière de la Paix, de la compagnie des bois de Québec, de l'association mutuelle de prévoyance de Sherbrooke, des vapeurs Clements et recommandant la suspension de la 51e règle à l'égard de la pétition du chemin de fer du lac Supérieur à la Baie de James, 48. 51e règle suspendue, 49. 6e rapport sur les pétitions de la banque d'Ontario, de l'assurance Agricole d'Ottawa, du pont de St-Jean, du Crédit Foncier du Canada, de l'Assurance de l'Amérique britannique, du Synode du diocèse de la Saskatchewan, de la compagnie d'amélioration de la rivière de la Pluie, de la banque Chartée de Londres et de l'Amérique du Nord, du pont du Sault Ste-Marie, du chemin de fer de jonction des carrières de Napierville, du pont du Richelieu, de la banque du Nord-Ouest, du chemin de fer du Portage, de Westbourne et du Nord-Ouest, de la compagnie de dépôt et de prêt du Canada, de l'association mutuelle sur la vie du Canada, de William Gardiner, 59. 7e rapport recommandant une extension de temps, 71. 7e rapport adopté, 72. 8e rapport sur les pétitions du chemin de fer Grand Occidental, du chemin de fer du lac Athabaska à la Baie d'Hudson, de l'assurance Souveraine, de l'association des Commis-voyageurs, de la compagnie de placement de Dundee, de la compagnie de Télégraphe mutuelle, de l'assurance mutuelle de l'Amérique du Nord, du pont de la péninsule de Niagara, de la banque du Manitoba, du pont de Winnipeg à Springfield et recommandant la suspension de la 51e règle à l'égard des pétitions de l'église presbytérienne et de l'académie royale canadienne des arts, 72. 51e règle suspendue, 72. 9e rapport relatif aux pétitions du chemin de fer d'Ontario et du Pacifique, du chemin de fer du Sud du Canada, de la compagnie de prêt et d'épargnes de Brant, du chemin de fer d'Ontario et de Québec, de l'association de placement d'Ontario, de la compagnie d'éclairage électrique du Canada, du chemin de fer d'Ottawa, Waddington et New York, de la compagnie d'éclairage électrique d'Edison, de Thomas A. Edison, de la compagnie de la Grande Gare Centrale, de l'assurance Técumesh contre l'incendie et les dangers de la navigation, du chemin de fer de la Saskatchewan du Sud, du chemin de fer de transport maritime de Chignectou, de l'assurance de la Puissance, aussi recommandant la suspension de la 51e règle en faveur des pétitions de l'église presbytérienne du Canada, de l'assurance anglaise et coloniale et de la compagnie américaine d'éclairage électrique du Canada, 88. 51e règle suspendue, 89. 10e rapport sur les pétitions de la compagnie